SST04 – Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Cette formation permet une approche systémique sur la prévention des TMS afin de l'appréhender sur l'ensemble des facteurs d'apparition et de comprendre pourquoi les normes, qui sont des repères, peuvent ne pas suffire.

PUBLIC Tout salarié d'entreprise	**DURÉE** 1 jour	**FORMAT** Présentiel
NOMBRE DE PARTICIPANTS 4 à 12 stagiaires	**LIEU / DATES** Possibilité de réaliser la formation en intra-entreprise partout en France dans vos locaux ou dans un tiers-lieu à définir. Dates à définir avec l'entreprise.	**TARIF** 300 € HT par stagiaire Sur devis pour une formation en intra-entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la notion de TMS, les facteurs d'apparition et leurs conséquences
- Analyser une situation de travail et identifier les facteurs de risques
- Définir des axes de prévention des TMS adaptés

PROGRAMME

01 · TMS, de quoi parle-t-on ? : Définition et chiffres ; Reconnaitre les signes et symptômes courants et niveaux de gravité ; Les types de maladies professionnelles et les TMS les plus courants.	**02 · Les facteurs de risques** Origine multifactorielle Repères pour les facteurs biomécaniques Les limites des normes et recommandations Exemples de situations La composante psychosociale dans l'apparition des TMS
03 · les obligations de l'employeur en matière de SSCT Dans le code du travail Les 9 principes de prévention	**04 · Lien entre performance et santé** Coûts directs et indirects Modèles utilisés en ergonomie Exemples d'interventions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances et de ressources
Exemples concrets, exercices pratiques, analyses de photos et vidéos d'activité de travail

ÉVALUATION

Positionnement initial • Positionnement final • Recueil de la satisfaction.

INTERVENANT(S)

FAURE Florian, Ergonome Européen (Eur.Erg.®)

CONTACTS

florian.faure@imest.fr

MODALITÉS PRATIQUES

La formation est réalisable :

- en intra-entreprise partout en France dans vos locaux ou dans un tiers-lieu à définir
- en inter-entreprise dans un tiers-lieu à définir